



FICHE TECHNIQUE

Distribué par :
Omya SAS
6 rue Pierre Semard
F – 51240 OMEY
Tél + 33 3 26 69 29 00
Fax + 33 3 26 69 29 91
info.fr@omya.com

STYRO LIGHT FORME®

SITE DE PRODUCTION : COBIL, Brosville (27)

DESCRIPTION DU PRODUIT : Billes de polystyrène expansé, calibrées, traitées

COMPOSITION TYPE : Le polystyrène expansé est fabriqué à partir d'un homopolymère de styrène contenant du pentane utilisé comme agent d'expansion

CARACTERISTIQUES GENERALES DU PRODUIT :
Granulométrie 2,5 / 4 mm
Masse volumique absolue 44 kg/m³
Masse volumique apparente 13 kg/m³

FORMULES D'ORIENTATION :

Désignation de la formule (densité)	Ciment en kg / m ³	Sable en kg / m ³	Eau litres	Styro Light Forme®	
				en litres	en sacs de 200 litres
500	300	100	140	800	4
900	300	500	150	600	3
1100	300	650	160	500	2,5
1300	300	850	160	400	2

- Les formules sont données à titre indicatif. En fonction de ses matériaux, il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier la densité et le rendement volumique de la formule
- Pour la pose de tout revêtement sur un ravaillage de STYRO LIGHT FORME®, il convient de réaliser une chape de béton classique selon le DTU 26.2

CONDITIONNEMENT STANDARD :
- Sacs en polypropylène tressés de 200 litres et de 500 litres

Les informations contenues dans la présente fiche technique ne concernent que le produit spécifiquement mentionné et son utilisation conjointement avec tout autre produit ou dans tout procédé. Les informations fournies au travers du présent document se basent sur des données techniques qui, à la connaissance d'Omya, sont fiables; toutefois Omya ne fournit aucune garantie d'exhaustivité ou d'exactitude de ces informations, et Omya n'assume aucune responsabilité résultant de leur utilisation ou vis-à-vis de toutes réclamations, préjudices ou dommages subis par un tiers. Toute personne recevant ces informations doit exercer son jugement propre en ce qui concerne leur utilisation appropriée et il incombe à l'utilisateur d'évaluer, avant toute utilisation, si le produit convient (y compris en matière de sécurité) à l'usage particulier auquel il le destine. en matière de sécurité) pour un usage particulier avant d'en faire usage.

Edition : 17/01/2013
Version : 005